

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles**

Band (Jahr): **13 (1929)**

Heft 4

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE RAMEAU DE SAPIN

FONDÉ EN 1866

II. SÉRIE: 13^e ANNÉE

N^o 4

PETITE REVUE SCIENTIFIQUE.

COLOMBIER, Sept. - Oct. 1929

LE SANGLIER DANS LE JURA (1.)

par A. Mathey-Dupraz

(Suite)

Les sangliers ne fouillent plus que dans les bris de lisière et abandonnent les champs. Je me demandais pour quelle raison les truffes noires^{dont} rarissimes et les blanches dites d'été assez communes chez nous. Le garde forestier m'a envoyé la semaine dernière une dizaine de truffes de la grosseur d'une noisette à celle de grosse noix. Absolument de petites pommes de terre, mais à peau chinée et rugueuse de 3 à 4 mm. d'épaisseur, intérieur brun foncé en partie pâleux. Les truffes arrivées à maturité contenaient une poudre très fine, plus lourde que celle de la vesse-loup (*Lycoperdon*). C'est manifestement l'*Elaphomyces granulé* ou truffe cervine. (*Elaphomyces granulatus* Nées) en allemand : gekoernter Hirschrüffel. Les cerfs, les sangliers et probablement les blaireaux sont très friands de ce champignon. En fait, nos forêts doivent en recéler d'énormes quantités. Les fouilles sont, en général, assez superficielles, mais parfois elles présentent un vrai labour sur un mètre de longueur, profond de 40 à 50 cm; les racines sont broyées comme fétus de paille.

Plus curieux, ce que j'ai constaté, hier, en y allant voir et chercher des morilles, c'est que les renards mangent aussi ces truffes ! sur un parcours très bref j'ai constaté plus de 30 grattées de renards, de petits trous de 5 à 10 cm. de profondeur, et au bon des trous la poussière brune du centre de la truffe que le renard laisse de côté. Il ne mange que l'enveloppe, alors que le sanglier avale tout. Jamais je n'avais remarqué la chose, aucun indice ne m'y poussant, ayant ignoré jusqu'ici l'existence même de l'*Elaphomyces* !

Vers la mi-mars, un sanglier de 80 kilos est tué près de Champéry (Valais) et un autre à Salquenen, près de Sierre. Ce dernier pesait 120 kilos.

Fin mars, aux environs de Schleinikon, près de Dielsdorf, canton de Zurich, un promeneur trouva en forêt deux carcasses âgées de quelques jours, il les emporta pour

les élever. L'un de ces jeunes animaux s'attacha bientôt à son nourrisseur et le suivit comme un chien, ne trouvant pas son maître aux abords de la maison, il allait le chercher à l'auberge, si le maître n'y était pas, l'animal se dirigeait vers la porte, grattait, grognait jusqu'à ce qu'on lui eût ouvert. Il paraît continuer ses recherches.

Dans les champs sur Chaumont (Neuchâtel), des dégâts sont constatés, les sangliers y sont apparus dès le commencement d'avril.

Des champs ensemencés sont retournés.

La neige ayant disparu il n'est pas possible de retrouver les traces de ces animaux. Inutile d'ajouter que les agriculteurs de là-haut sont très mécontents.

Dans la nuit du 22 au 23 avril, un sanglier commet des dégâts dans un champ de blé aux environs de Pleigne (J.B.) Poursuivi le lendemain, l'animal est abattu, il pesait 80 Kilos.

M^r le prof. Sam. Aubert nous écrit: Le Solliat (Vallée de Joux), 18 Juin 28.

"Les renseignements intéressants donnés par le Rameau de Sapin, dans plusieurs de ses numéros, sur la présence des sangliers dans le Jura, m'incitent à communiquer aux lecteurs de ce journal les observations que j'ai faites sur le même sujet dans les montagnes de la Vallée de Joux. L'animal n'y a pas été vu, à ma connaissance du moins, mais son passage a été reconnu, à diverses reprises, pendant l'hiver dernier et ce printemps encore à des altitudes très élevées.

Ainsi, à la fin de Novembre 1927, j'ai observé des traces de sanglier à proximité du chalet du Petit Cunay, à 1524 m, au-dessus de Bière; le même jour, des amis m'assuraient avoir vu des pas de sanglier sur la neige, aux Grands Crosets (1489 m. alt), versant nord-ouest de la Chaîne du Mont-Tendre.

Le 24 Février dernier, j'ai relevé d'autres traces sur l'alpage du Chalet-Neuf du Mont-Tendre, à 1515 m., dans un endroit débarrassé de neige; de même, le 20 Mai, au sommet du Mont Sallaz (1514 m.), territoire de la Commune d'Arzier⁽¹⁾ (dist. de Nyon).

Enfin, le 17 Juin, mon fils a constaté le passage très récent d'un sanglier sur le versant sud du Chalet à Roch, à 1400 m. environ; des empreintes de sabots sur la terre fraîchement remuée étaient encore visibles. Dans ces divers endroits, partout le travail a été le même: labourage du sol sur plusieurs mètres carrés d'étendue, avec rejet de côtés des mottes arrachées. Ailleurs ils ont attaqué le pâturage où la terre noire forme une couche profonde, fertile, produit abondamment des plantes bulbigères, comme le crocus printanier (*Crocus Vernus*), la Scille à deux feuilles (*Scilla bifolia*) et la gagée jaune (*Gagea lutea*). Les sangliers s'alimentent donc de ces bulbes.

En Juillet, la présence de sangliers est de nouveau signalée sur le Chaumont (Insp. Poug).

La "Feuille d'avis de Neuchâtel", du 20 Août, communiquait à ses lecteurs: En rentrant à Fenin, à 23 h. 30, une personne, suivant la route des Gorges du Seyon, fit la rencontre inopinée, à 500 m. du Vauseyon, de deux sangliers. Ces animaux, surpris entre les feux du dernier tram remontant à Valangin et ceux d'une automobile descendant les Gorges, épouvantés, sautent dans le taillis et disparaissent dans les pentes du ravin.

(1) 1879: Quant aux Loups et aux Sangliers, ils firent au XIV^{ème} siècle quelques rares apparitions jusque vers 1870-71. Le dernier sanglier fut tué à Arzier en 1879. C'était une bête superbe qui fut promenée sur un char dans la contrée environnante jusqu'à Nyon, («*Diana*, 1920, N° 11).

Le "Messager des Alpes", à Aigle, disait: Depuis deux ou trois ans on signale de temps à autre la présence de sangliers dans notre région, d'abord dans les Alpes, aux Diablerets, dans les montagnes d'Allon, puis, en 1927, près de Beax. Tout récemment, le dimanche 9 Septembre, on a pu constater les dégâts commis par les bêtes noires. Le même jour, on a aperçu ces animaux au-dessous d'Aigle, en Pray de Keyroul.

Un ami du "Rameau" M. A. M.-J., du Locle, nous informait de la Tourne: „A la Petite Coeurie (1259 m. alt.), lundi matin 24 Septembre, le vacher du chalet remarqua des traces du passage de sangliers, le pré devant le chalet avait été retourné pendant la nuit. Le lendemain, le propriétaire d'un pré sis aux Montus (1285 m.) le trouva piétiné, creusé et observa sur la terre fraîchement remuée les traces de pieds de sangliers. La chasse étant ouverte, un nemrod put confirmer l'observation du fermier. - Le même jour, M. Perin, de la Tourne, constata qu'une raie (ou raigue) de son champ de pommes de terre était retournée, les gros tubercules avaient disparu. - Quelques jours plus tard des chasseurs passant par là affirmèrent reconnaître le travail de sangliers.

D'autre part, le vacher de la Grande Coeurie (1320 m. alt.) a lui aussi remarqué que, dans la nuit du 24 Sept., des sangliers avaient passé près de la ferme et s'étaient même roulés sur le fumier. - Dès lors les habitants de cette région⁽¹⁾ n'ayant rien remarqué soit aux abords des chalets, soit dans leurs champs, il est loisible de supposer qu'il ne s'agissait que d'un groupe de bêtes errantes en quête de nourriture qu'elles ne trouvèrent point sur ces hauteurs. Il se pourrait que ce fût la même bande signalée au pied du Jura dans les parages de Bonsillars et de Grandson. - En effet, dans la soirée du 26 Sept. un négociant de cette dernière localité, rentrant en automobile, rencontra près du Pont de Repuis une famille de sangliers. Par prudence, il recula et arrêta même sa machine pour éviter ces douze bêtes noires qui continuèrent leur randonnée du côté des Chevalengons. La population s'inquiète de la présence de ces trop nombreux pachydermes qui, tout en causant des déprédations aux cultures, ravagent les vignes du côté de Bonsillars où des coins entiers sont dépourvus de raisins. Ces animaux doivent avoir élu domicile dans les forêts du Mont Aubert. Cette supposition paraît être juste, les journaux des 25 et 26 Octobre disaient: Deux agriculteurs des Bialles (770 m. alt.) le matin du 23 Octobre, apportant leur lait à Murtux (750 m.) ont vu, près de Querquesvi (nom patois de l'écureuil) une quinzaine de sangliers.

En date du 28 Octobre, M^r le D^r Edm. Lardy communiquait, de Bevaix, au Rameau de Sapin ce qui suit:

"De l'expérience acquise par l'année 1928, il faut conclure que les sangliers sont redevenus nos hôtes fixes et cela en nombre.

Le sanglier a repris possession de nos champs et forêts, du Valais en passant par Genève, le Jura, le plateau et même une sérieuse partie de la Suisse Orientale.

On a constaté un peu partout du sanglier, en plaine et montagnes, à poste plus ou moins fixe. Mais, chose curieuse, ils n'ont pas fait grand mal pendant l'été, n'ont en particulier pas ravagé les champs de pommes de terre ou d'autres cultures.

En Septembre pour ne parler que de notre région, on vit un gros noir à diverses reprises dans la région Murtux-Fresens. Or, dans cette région, des bergers ont assommé, (28 Septembre) à coups de pierres, puis de manches de fouet un marccassin de 4 à

(1.) Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que des bêtes noires sont signalées dans cette région: En automne 1919, un gros sanglier solitaire s'embourbait dans les marais des Ponts de Martel. Aperçu, il est poursuivi. L'animal ayant pu échapper à l'entassement, s'enfuit.

5 kilos. Donc, il y avait eu mise-bas dans la région et, chose curieuse, car les laies ne sont pas commodes quand leur portée est encore dans la prime enfance, personne n'a rien vu, personne n'a été chargé par la mère.

La laie a dû passer l'été dans la courbe qui va de Provence au Château de Vaumarcus. Jusqu'à la maturité du raisin pas de déprédations, puis le raisin tentateur subit des dégâts au point que la préfecture a dû autoriser l'affût de la bête noire. Un chasseur l'a saluée de deux cartouches sans résultat bien qu'à courte distance. Comme on n'a pas relevé de sang, ni trouvé la bête morte en dépit de recherches, il est probable qu'elle n'a pas été touchée. Il est vrai que j'ai envoyé en Turquie, à 10 mètres, une charge de chevrotines, en pleine épaule d'un marcassin, gros comme un chien de taille moyenne, qu'il a laissé du sang sur place et ne s'est pas moins trotté vivement.

Un chasseur de Fresens en Août, a approché à 25 mètres, en plein jour, une grosse bête près de la courbe de Vaumarcus.

Le 15 Octobre, je constate quelques fouilles, datant de 2 à 3 jours, dans la partie supérieure de la courbe de Vauroux. Le 17, la même région est absolument bouleversée. Un pareil travail ne peut avoir été fait que par un troupeau d'une dizaine de bêtes. Quelques fouilles, à 500 mètres de là, "au Clédart" de Vauroux et plus loin entre Vauroux et Treygnolan.

Une reconnaissance, faite, le Vendredi 19 Octobre, de Perreux par Cerf, le Pré-Rond, à la source marécageuse où ils prennent grand plaisir à "se souiller"; enfin dans les parties de la forêt riches en Truffes, etc: Bois de Charcottet, plateau de la Goutte dite du Soliat, aucune trace du passage de sangliers. Le soir, par jeune lune et bonne visibilité, affût entre Châtillon et Treygnolan, par un chasseur de Cortailod, un gendarme et votre serviteur; comme de coutume sans résultat. Affût terminé vers 23 heures par une promenade le long des lisières.

Le lendemain, je constate de nouvelles fouilles, du matin, "au Clédart de Vauroux" par deux sangliers, un très gros et un moyen, et j'apprends que ce même Vendredi 19/X on a vu, au-dessous de Cerf, à 15 heures environ, "en Archessus" deux gros sangliers qui pourtant n'ont pas laissé de fouilles dignes de ce nom.

Du 25 au 27 Octobre, j'ai bécassé dans la région allant des Prés-Devant par la Tourne jusqu'à la Combe Hory et partout constaté le passage de sangliers.

D'autres renseignements indiquent la présence de sangliers vers Cornaux, Au Val-de-Ruz, près de Chambréien et un peu partout sur nos montagnes.

Enfin la "Feuille d'Avis" du 26 Octobre parle d'un troupeau d'une 15^{ne} de bêtes vu dans la région de Fresens-Mutruux. Probablement celui de Vauroux, disparu depuis 8 jours.

Le sanglier a augmenté en France, pendant la guerre, dans des proportions désagréables. Il n'est pas impossible qu'avec nos immenses forêts nous soyons aussi gratifiés, pour un certain nombre d'années, de ce renouveau de bêtes noires. C'est une acquisition dont l'agrément est discutable, leurs fantaisies dévastatrices, réelles, ne seront pas le bonheur de nos agriculteurs et leur destruction ne sera pas facile. On sera probablement amené à se procurer des meutes de chiens de sanglier, car avec nos forêts, tout particulièrement dans notre Canton, leur chasse sans chiens spéciaux est excessivement décevante. "

(à suivre)

STATISTIQUE DE LA CHASSE POUR 1928

d'après les données de l'Inspectorat de la Pêche.

Superficie du Canton 808 Km ²	District de:						Permis		Total p ^r le Canton.
<u>Espèces.</u>	Neuchâtel	Boudry	Val-de-Travers	Val-de-Ruz	Locle	Ch ^x -de-Fds	Traque	Piégeage	
Chevreuril femelle (chevrette)		1							1
Sanglier	3						2		5
Lièvre	152	405	292	137	386	273			1645
Ecureuil	22	31	54	50	49	62			268
Blaireau	1	5	2	12	8	4		6	38
Renard	22	32	58	44	37	42	10	4	339
Chat domestique retourné à l'état sauvage	39	57	30	45	26	26		11	234
Loutre								1	1
Martre	1							27	28
Fouine		2						20	22
Putois			1					13	14
Belette	1	1	1	1	6	4			14
Hermine		3			3	1		4	11
Coq de Bruyère ou G ^d Tétraz	1	7	1	3	1	3			16
Gélinotte	18	9	47	15	33	20			142
Perdrix grise	37	1							38
Caille			2	1		2			5
Faisan	2	2				2			6
Ramier	99	119	64	97	1	81			461
Grive draine	59	3	2	1	48	65			178
" lilorne	15	6	25	2	7	48			103
Moineau	30		82	147	55	156			470
Canard Sauvage (Areuse et Vieille-Thièle)	19	13	24	1	24	3	15	3	237
Bécasse	38	5	26	10	23	33			135
Bécassine Areuse, Vieille-Thièle	2		4	2	13	1		5	27
Grèbe castagneux " "	2		12					57	71
" huppé	1	5							6
Râle d'eau " " "		10	8					5	23
Poule d'eau " " "								41	41
Foulque " " "	5	13	9			1		16	44
Autour				1		4			5
Epervier	3	5	3	3	1	9			24
Faucon pèlerin				1		7			8
Corneille noire	45	38	14	45	56	130			328
" mantelée	1			2					3
Pie	11	3	2	4	1	6			27
Casse-noix	7	1	2	4		7			21
Geai	166	72	17	26		127			408

DE LA SYLVICULTURE MODERNE ⁽¹⁾

Par J. Peter-Confesse

(Suite et fin)

Les arbres, peu résistants, se soutenant mutuellement, sont la proie du vent, de la neige, dès qu'une petite ouverture est faite dans l'épais manteau des couronnes. Le climat local lui-même est amoindri. La couverture très dense des couronnes empêche une bonne partie des eaux de pluie d'atteindre le sol, le vent peut couvrir sans entrave au travers des colonnades nues, asséchant l'air et provoquant une transpiration supplémentaire du sol déjà insuffisamment mouillé. Le sol lui-même est changé; il devient facilement acide, moins fertile. Et si la génération qu'on a voulu élever donne de piètres résultats, celle qui viendra ensuite aura à vaincre de nouvelles difficultés: sol moins fertile, air plus sec.

Pour les forêts régulières issues de rajeunissement naturel, et pas de plantations, le tableau est un peu moins frappant. Mais, il y a toujours une diminution considérable de l'accroissement, un amoindrissement de la vitalité de l'arbre qui le prédispose à succomber au premier ennemi venu.

Partout, les résultats de la forêt régulière sont bien concluants, c'est une création humaine, pleine d'erreurs, contre-nature.

Ce fut un forestier français, le conservateur Gurnaud, qui, il y a quelque 50 ans, tenta le premier une offensive contre le développement alors triomphal des méthodes allemandes, en préconisant le retour à un traitement naturel, inspiré des enseignements que nous donne la forêt elle-même. Nul n'eût prophète en son pays! Incompris, il dut se retirer, laissant à quelques jeunes sylviculteurs le soin de continuer ses expériences et de propager ses idées. Le Val-de-Travers leur fut accueillant, grâce à son inspecteur d'alors, M^r. Biolley, qui sut comprendre la réelle valeur de ces théories nouvelles, et trouva dans les forêts de Couset spécialement un magnifique terrain d'expériences.

Ces théories recherchent simplement l'utilisation aussi complète que possible des forces naturelles de production. Ces forces sont contenues dans le sol; aussi bas que les racines peuvent aller, et dans l'atmosphère, aussi haut que les arbres poussent leur cime.

Le sol, réservoir de l'eau et des sels minéraux nécessaires, l'air véhicule du gaz carbonique, de la lumière et de la chaleur solaires. Forces à disposition en quantité plus que suffisante. Le problème consistait donc à en chercher le moyen d'utilisation perpétuelle sur toute la hauteur utile. La nature elle-même montra la solution dans les forêts vierges, qui ne sont pas, comme on le croit généralement, une accumulation formidable de gros et vieux bois, mais un type de forêt où sont représentées en un mélange intime de toutes les essences possibles, toutes les grosseurs, depuis le semis d'un an jusqu'au plus vétuste vétéran. Avec la diversité d'âge et d'essence les enracinements se répartissent dans toute la couche de terre utilisable, sans créer une concurrence gênante; avec la diversité de hauteur des arbres, les branches se répartissent dans toute l'atmosphère utilisable, sans créer de concurrence gênante. La diversité des essences est un obstacle quasi insurmontable à la propagation des maladies épidémiques; elle permet une amélioration rapide des sols par les déchets des arbres.

Le principe était trouvé, il y avait donc à prendre ce type fruste de la forêt

(1) Rameau de Sapin : 1929, N° 3, p. 31.

irrégulière en lui donnant l'appui du travail humain, en la conservant dans le meilleur état de productivité par les coupes et les nettoiemnts; en faire, la forêt jardinée, où l'intervention humaine aura toujours consisté dans une aide continue, sans intervention brusque. L'objectif paraît simple, la réalisation est délicate.

Mais alors, conséquence économique intéressante, la forêt jardinée permet un accroissement régulier et beaucoup plus fort que toute autre forme de forêt. L'accroissement régulier conduit à des bois de meilleure forme, de meilleure texture atteignant de plus hauts prix.

"La forêt régulière, suivant le mot d'un collègue français, c'est une grande maison où seules les mansardes sont habitées;" la forêt jardinée est la maison où tous les étages ont leur locataire.

Forêt jardinée, forme naturelle et forêt régulière, forme artificielle; ces deux grands courants opposés de la sylviculture et forêt moderne sont en lutte; le premier grandissant de toutes les pertes que subit le second.

Les forêts de Couvet, traitées en forêts jardinées depuis près de 40 ans et dont les résultats sont splendides, sont à l'heure actuelle réputées dans le monde entier. C'est un honneur qui rejaillit sur toutes les forêts neuchâteloises. Noblesse oblige!

J. P. C.

PROTECTION DES OISEAUX

Six grandes fédérations qui se vouent à la protection de la nature ou des animaux ou spécialement des oiseaux: La Société Suisse pour l'étude des oiseaux et leur protection, La Ligue Suisse pour la protection de la nature, La Société Romande pour l'étude et la protection des oiseaux, La Société Suisse d'ornithologie, div. des ornithologues et des amateurs d'oiseaux, L'Union Romande des sociétés protectrices des animaux, La Fédération des Sociétés de la Suisse allemande protectrices des animaux, désignent chacune deux délégués qui forment le Comité National Suisse pour la protection des oiseaux. Ces associations réunies ont un effectif de 66850 membres.

Le Comité National constitue l'organe central où toutes les questions importantes concernant la protection des oiseaux sont examinées et où l'on s'efforce de concilier des opinions des amis de la nature de toute la Suisse, afin d'unifier leurs efforts et de réaliser l'homogénéité parfaite de leurs revendications. Le Comité National s'occupe aussi de la protection internationale. Il forme une section du Comité International qui a siégé la dernière fois au mois de Mai 1928, à Genève, et dans lequel 20 États sont représentés. Le président du Comité National est le représentant de la Suisse auprès du Comité International.

Le Comité national s'est occupé de la conservation des aigles royaux des Alpes et de la protection de certaines espèces d'oiseaux de proie qui menacent de disparaître. Le seul moyen efficace est d'empêcher le massacre de ces rapaces à l'époque de la nidification. Au printemps et au début de l'été ce sont surtout des femelles qui se font tuer, l'amour maternel leur faisant oublier le danger. Or, au point de vue de la conservation de l'espèce, les femelles représentent une bien plus grande valeur que les mâles plus nombreux. Le Département fédéral de l'Intérieur a retiré toutes les autorisations accordées de tuer les aigles dans les réserves et refusé de nouvelles permissions. Les Cantons devraient appliquer plus strictement la Loi fédérale protégeant certaines espèces d'oiseaux de proie qui rendent de grands services à l'agriculture en détruisant les campagnols et les mulots comme les

hiboux, les buses et les cresserelles. Malheureusement, nombre de chasseurs ne savent pas faire la distinction au sol entre une busse et un autour, entre une cresserelle, un coucou ou un épervier. Or, celui qui ne sait pas reconnaître les oiseaux protégés ne devrait pas obtenir un permis de chasse ou du moins s'abstenir de tuer des oiseaux.

Le C.N.S. a encore discuté la question des corneilles noires, toujours plus nombreuses, détruisant un grand nombre de nids d'oiseaux utiles, mais rendant d'éminents services, surtout en automne, en exterminant vers blancs et campagnols (Extrait d'une circulaire du C.N.S. (mai 1929) pr la Protection des oiseaux.)

La Rédaction.

Chamois errant. Le matin du 4 Juin, les frères Robert, de Marin, se trouvaient au bout du lac, quand ils aperçurent un animal se débattant dans l'eau. C'était un chamois. Ils sortirent l'antilope de l'eau, l'attachèrent pour l'empêcher de fuir et l'emmenèrent à Saint-Blaise. L'autorité décide de son transfert au parc du Mail. Ce chamois, jeune mâle, tiendra compagnie au vieux solitaire du Parc.

J.^x

LES MARTINETS ALPINS et le nouveau pont de la Lorraine à Berne

L'achèvement de la cathédrale a ravi à la colonie de martinets à ventre blanc de la ville fédérale toutes les fentes et anfractuosités où elle élevait sa progéniture. Aussi le nombre des paires nicheuses est-il rapidement tombé de cent à une vingtaine au plus.

C'est donc, avec un sentiment d'insigne satisfaction et de reconnaissance que les amis de la nature viennent d'apprendre que, à la requête de la Société Suisse pour la protection des oiseaux, la Direction des travaux publics de la ville de Berne avait décidé d'installer sous les trottoirs du nouveau pont 168 nichoirs pour les martinets et autres oiseaux qui voudront bien s'y établir.

D^r. L. P.

CLUB JURASSIEN ET CREUX-DU-VAN

L'Etat de Neuchâtel a mis à la disposition du C.J. une partie de sa propriété au Creux-du-Van, d'une superficie d'environ 19 hectares, pour une période de 30 ans, à partir du 1^{er} Janvier 1929. Cette partie du Creux-du-Van comprend essentiellement les pentes descendant du Pertuis de Bise et la face Sud du Dos d'âne, elle est destinée à devenir une réserve botanique. L'Etat ne fera procéder à aucune exploitation, afin que la végétation puisse se développer librement. Le Club Jurassien exercera une surveillance active et empêchera par tous les moyens légaux l'arrachage des plantes, pour prévenir la destruction de la flore. Le Club Jurassien paiera chaque année au Département des finances la somme de 25 frs. à titre de location.

La Réd.

103^{ième} Assemblée générale du C.J.

Le Dimanche 23 Juin 1929 se réunissaient, à la Ferme-Robert, environ 150 clubistes appartenant aux 8 Sections du C.J. - Le président Central, M. A. Althaus, de Boudry, lut un rapport résumant l'activité utile des Sections. Deux travaux sont présentés, l'un de M. Ed. Champod de Fleurier, sur les "Champignons supérieurs"; l'autre de M. le prof. R. Jaun, de Neuchâtel, est intitulé "Les Gorges de l'Areuse et l'homme". En résumé, excellente journée pour le Club Jurassien.

"Rameau de Sapin", Colombier
Abonnement annuel, Frs. 3.50. Chèques postaux IV. 1654

Litho. Givord, Neuchâtel

Septembre - Octobre 1929. N° 4